



Le Président du Conseil de l'OACI salue la stratégie de relance de l'aviation adoptée par les Caraïbes orientales

Publication immédiate

Montréal, le 30 avril 2021 – L'approche collaborative régionale qu'a su mettre en place l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO) contribuera à relancer rapidement et durablement le secteur de l'aviation, a observé le Président du Conseil de l'OACI, M. Salvatore Sciacchitano, à l'occasion d'une réunion ministérielle tenue hier à distance.

Cette réunion ministérielle sur le renforcement de l'Autorité de l'aviation civile des Caraïbes orientales (ECCAA) et des systèmes de supervision de la sécurité et de la sûreté des États contractants de l'OACI dans les Caraïbes orientales a porté sur le rôle de l'ECCAA en matière de performance de sécurité et de sûreté du transport aérien dans la région.

Aujourd'hui, s'agissant de la supervision de la sécurité et de la sûreté, les approches collaboratives sont essentielles dans de nombreux pays du monde, qui peuvent ainsi mettre en commun leurs ressources, ce qui réduit les coûts, et partager les responsabilités. Dans les Caraïbes, la pandémie et l'éruption tragique qui s'est produite récemment sur l'île de Saint-Vincent ont mis en lumière l'ampleur des difficultés auxquels se heurtent les petits États insulaires pour relancer l'aviation, sans compter qu'ils doivent également financer les mesures d'atténuation connexes.

Il apparaît ainsi que les organisations régionales de transport aérien et les entités multinationales doivent absolument trouver des solutions abordables et durables.

« L'OACI félicite les États de l'OECO pour leur mobilisation et la mise en œuvre de l'ECCAA, une excellente solution multi-États qui leur permettra de s'aligner sur l'ensemble des politiques mondiales en vigueur tout en étayant l'objectif de l'initiative de l'OACI *Aucun pays laissé de côté* visant à améliorer l'application effective, par les pays, des normes et pratiques recommandées de l'Organisation », a déclaré M. Sciacchitano.

La collaboration qui voit le jour dans le cadre de l'ECCAA ne saurait se passer de l'engagement de chacun des six États membres concernés de l'OACI à veiller à ce que les autorités nationales de l'aviation civile disposent de ressources suffisantes, pour que l'Autorité puisse mener à bien sa mission. Cependant, à l'échelle de la planète, tandis que la pandémie est une réalité encore bien trop pesante, les dotations en ressources ont été réduites dans certains pays, alors même qu'elles sont plus que jamais nécessaires pour garantir le maintien de la connectivité et des activités dans le monde.

« Les solutions coopératives sont susceptibles d'accroître et d'optimiser les avantages socio-économiques que peuvent apporter des services aériens sûrs et fiables dans la région, mais leur capacité à ce sujet est tributaire dans une large mesure de votre volonté politique, des engagements pris par vos gouvernements, ainsi que du dévouement et de l'impulsion soutenus des autorités de l'aviation civile locales », a indiqué le Président du Conseil.

M. Sciacchitano a saisi cette occasion pour rappeler la réussite du *Programme d'assistance systémique* mis en œuvre par le Bureau régional Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes (NACC) qui, avec l'appui de plus grands États champions, produit d'impressionnants résultats et « constitue un parfait exemple de solidarité et de coopération à l'échelle régionale ».

Cette initiative est l'une des plus hautes priorités du Bureau régional NACC et l'un de ses grands engagements. L'appui sans faille qu'y apportent les États « sera important, non seulement pour les objectifs du transport aérien régional, mais pour la situation économique et le bien-être durable de vos sociétés dans leur ensemble », a-t-il ajouté.

Pour l'OACI et ses États membres, il est évident que si la crise causée par la pandémie de COVID-19 est de nature sanitaire, il s'agit aussi d'une crise économique et financière qui contraint les gouvernements à faire des compromis difficiles entre les diverses priorités médicales, économiques et sociales en jeu.

Afin d'aider des États à résoudre les problèmes, le Conseil de l'OACI a adopté le mois dernier les modifications apportées aux orientations de son Équipe spéciale sur la relance de l'aviation (CART) dans le cadre de la phase III de ses travaux. Les orientations modifiées priorisent la distribution sûre et efficace des vaccins dans le monde, la facilitation des services aériens tout cargo, l'examen et la création de couloirs sanitaires ainsi que la mise en place de certificats de test de dépistage de la COVID-19 normalisés destinés à être utilisés en toute sécurité à l'échelle internationale. Les recommandations encouragent également les acteurs nationaux de l'aviation civile et du transport à promouvoir plus activement les priorités sanitaires et économiques du transport aérien au sein des gouvernements et des ministères.

M. Sciacchitano a exprimé la reconnaissance du Conseil de l'OACI « pour la réponse apportée par les États à cet appel ». En guise de conclusion, il a vivement encouragé tous les États de l'OACI à assister à la *Conférence de haut niveau sur la COVID-19 (HLCC)* qui aura lieu prochainement et qui « donnera une place de choix à ces enjeux complexes et à d'autres problématiques ».



>>>

Ressources pour les rédacteurs

[Bureau de l'OACI pour l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et les Caraïbes](#) (en anglais)

[Portail de l'OACI sur la COVID-19](#) (en anglais)

[Initiative Aucun pays laissé de côté de l'OACI](#)

À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée par des gouvernements en 1944 pour appuyer leurs activités diplomatiques dans le domaine du transport aérien international. Depuis lors, les pays ont adopté, dans le cadre de l'Organisation, plus de 12 000 normes et pratiques qui les aident à harmoniser leur réglementation nationale sur la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi que la protection de l'environnement en aviation, et à établir ainsi un réseau véritablement mondial. Les tribunes de l'OACI offrent aussi la possibilité à des groupes du secteur, des organisations non gouvernementales de la société civile et d'autres acteurs du transport aérien officiellement reconnus de faire valoir leurs avis et leurs idées auprès des décideurs publics.

Informations générales :

communications@icao.int

Twitter : [@ICAO](https://twitter.com/ICAO)

Personne à contacter pour les médias :

William Raillant-Clark

Administrateur des communications

wraillantclark@icao.int

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](https://twitter.com/wraillantclark)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)